



**LE DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE, ANDRÉ DROLET REMET
UNE AIDE FINANCIÈRE DE 5 000 \$ À LA PAROISSE ST-IGNACE-DE-LOYOLA**

Québec, le 14 juin 2011– Le député de Jean-Lesage et adjoint parlementaire au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et à la ministre du Tourisme, monsieur André Drolet, remet une aide financière de 5 000 \$ à la Paroisse St-Ignace-de-Loyola.

La paroisse St-Ignace-de-Loyola a entrepris au cours des derniers mois d'importantes rénovations de son église. Construite entre 1932 et 1934, l'église devait se refaire une beauté.

«La paroisse St-Ignace-de-Loyola fait partie de l'histoire de Jean-Lesage, son église avait besoin d'importantes rénovations. Les coûts sont très importants. Ma contribution si minime soit-elle aidera la paroisse dans la réalisation des rénovations.», a précisé le député de Jean-Lesage.

Monsieur Drolet s'est dit enthousiaste et très heureux d'appuyer et de soutenir la paroisse St-Ignace-de-Loyola. *«L'église de St-Ignace-de-Loyola est un joyau architectural de Québec. Les rénovations lui permettront de demeurer une beauté de Québec.»*, a conclu monsieur Drolet.

- 30 -

Renseignements : Marie-Josée Bond
Attachée politique du député de Jean-Lesage
418 648-6221